



Que ce passe t il si prise de sang pas bonne apres la visite

Par **franck**, le **08/09/2012 à 10:43**

Bonjour à toute et tous,

il y a quelques mois j'ai été un imbécile et me je suis fait arrêter.

1ère fois, aucun heurt avec les forces de l'ordre, j'ai admis ma faute sans rechigner ce qui est normal.

six mois de suspension.

j'ai été convoqué il y a 1 semaine pour la visite médicale, soit presque 4 mois jour pour jour. la visite médicale c'est très bien passée suite à cela ils m'ont demandé de faire une prise de sang (CDT ?) avec, pour dernières paroles, permis définitif si prise de sang OK.

Et si elle est pas OK ?

Merci pour vos réponses.

cordialement.

Par **sigmund**, le **08/09/2012 à 11:59**

bonjour.

si la prise de sang n'est pas "OK":

-soit ils vous font "confiance" et vous redonnent un permis provisoire pour 6 mois, en vous

demandant de revenir dans 6 mois avec des résultats nickel.

-soit il considère que vous êtes inapte à la reprise de la conduite et vous redonnent un rendez vous ultérieur pour vérifier si vous êtes apte.

dans ce cas, vous ne pourrez pas reconduire entre les deux rendez-vous.